



Planification financière 2026-2029

Message du Conseil municipal

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La loi sur les communes du 5 février 2004 (état au 01.05.2021) prévoit en son article 79, les dispositions suivantes :

« Le Conseil municipal établit, pour une durée de quatre ans au moins, une planification financière qu'il porte à la connaissance de l'Assemblée primaire ou du Conseil général.

Cette planification financière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements ainsi que de la fortune et de l'endettement ».

L'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (état au 01.03.2021) précise les compétences et le contenu :

« Le plan financier est porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du Conseil général avant la présentation du budget (30 al. 2).

Le plan financier est traité et approuvé par le Conseil municipal (31 al. 1).

Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul (31 al. 2) ».

La présente planification financière est élaborée pour permettre un débat utile au sein du Conseil municipal, respectivement du Conseil général, même si elle est seulement portée à la connaissance du Légitif, sans avoir à être adoptée par lui.

Pour rappel, il est précisé la procédure d'élaboration de la planification financière, soit :

1. Le Conseil municipal prépare chaque année conjointement au budget la planification pour les trois années subséquentes.

2. Cette planification est dite « roulante », c'est-à-dire qu'à chaque opération une nouvelle année est ajoutée et que les éléments des trois années déjà publiés sont révisés sur la base des faits nouveaux, des tendances dégagées dans les débats des Conseils et des modifications intervenues dans l'intervalle en ce qui concerne les critères ayant servi de base aux chiffres retenus.

3. Le document lui-même est articulé selon les matières suivantes :

- synthèse des finances communales;
- analyse rétrospective 2021 - 2024;
- environnement économique et financier;
- projection financière et évolution de la dette;
- objectifs guidant la politique du conseil communal;
- inventaire des investissements.

4. La planification préparée par l'administration est présentée à l'adoption du Conseil municipal puis portée à la connaissance du Conseil général pour y faire l'objet d'un débat.

Cette planification financière permet de prendre ainsi conscience des contraintes financières et des priorités du point de vue des ressources disponibles et des moyens à engager pour la réalisation des tâches publiques.

Le présent document a été adopté par le Conseil municipal et constitue la planification financière de la Commune de Saint-Maurice.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Commune de Saint-Maurice

Le Président
Xavier Lavanchy



Le Secrétaire
Alain Vignon



1 - Synthèse des finances communales

Lors des quatre années précédentes, les finances de la Commune de Saint-Maurice ont évolué comme suit :

Compte ordinaire	2021	2022	2023	2024
Total de revenus de fonctionnement	22 017 327.39	23 168 792.82	24 572 455.17	27 554 117.09
Total des charges de fonctionnement	19 931 964.37	20 561 493.96	21 338 662.21	23 551 988.80
Marge d'autofinancement	2 085 363.02	2 607 298.86	3 233 792.96	4 002 128.29
Amortissements comptables et fonds spéciaux	2 557 587.08	2 727 004.22	2 879 589.67	3 091 117.51
Résultat de l'exercice	-472 224.06	-119 705.36	354 203.29	911 010.78
Evolution de la dette	2021	2022	2023	2024
Marge d'autofinancement	2 085 363.02	2 607 298.86	3 233 792.96	4 002 128.29
Investissements nets	3 269 993.07	2 807 503.43	5 149 973.87	8 787 065.77
Evolution de la dette (+ = désendettement / - = endettement)	-1 184 630.05	-200 204.57	- 1 916 180.91	- 4 784 937.48
Dette en fin d'exercice	2021	2022	2023	2024
Dette nette en fin d'année	12 809 502.33	12 989 706.90	14 888 148.56	19 673 085.04
Dette brute en fin d'année	56 033 470.36	56 825 917.20	57 071 221.78	61 670 977.24

2 - Analyse rétrospective 2021-2024

Les éléments précédents appellent les remarques suivantes :

- L'évolution des recettes et des dépenses entre les exercices comptables peut dépendre d'événements extraordinaires, voire de changement de méthode de comptabilisation de certaines prestations.
- Sans résultat extraordinaire, la Commune dégage un excédent de charge annuel entre un demi-million et un million de francs.

- Le cycle d'investissements nécessaires dans lequel se trouve la Commune impacte les comptes de fonctionnement au travers des amortissements comptables.

- Durant la période présentée, la Commune a vécu beaucoup de changement : nouvelle législature, création d'une structure en services, réduction du nombre de conseillers, changement du plan comptable communal (MCH2). Tous ces éléments impactent, de manière financière, organisationnelle ou comptable, la marche de la Commune.

3 - Environnement économique et financier

Les expériences passées démontrent que les prévisions doivent être considérées avec précaution. Elles sont toutefois indispensables pour dégager les critères nécessaires à la planification des finances publiques.

Il convient, dès lors, de relever les facteurs suivants :

Taux d'intérêts

En raison des pressions inflationnistes et des diverses crises rencontrées ces dernières années, l'avenir des taux doit être envisagé avec prudence. Les taux directeurs sont peu flexibles et impactent également l'ensemble des marchés.

Démographie et logement

Le marché de l'immobilier actuel de Saint-Maurice étant passablement saturé, il faut

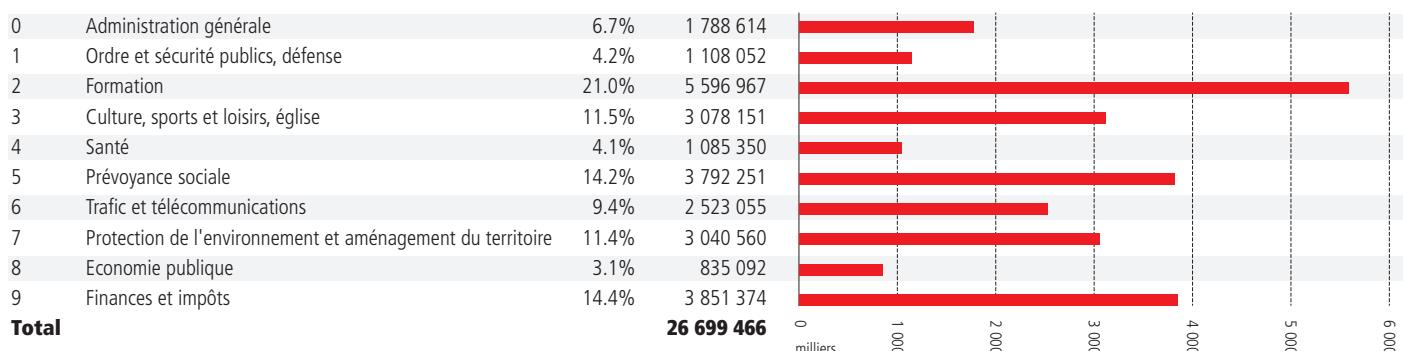
s'attendre à une hausse minime de la population à court-terme. A moyen-terme, les divers projets immobiliers prévus devraient permettre d'envisager une hausse mesurée de la population (jusqu'à 200 habitants de plus dans les 4 ans et 800 espérés dans les 10 ans).

Economie

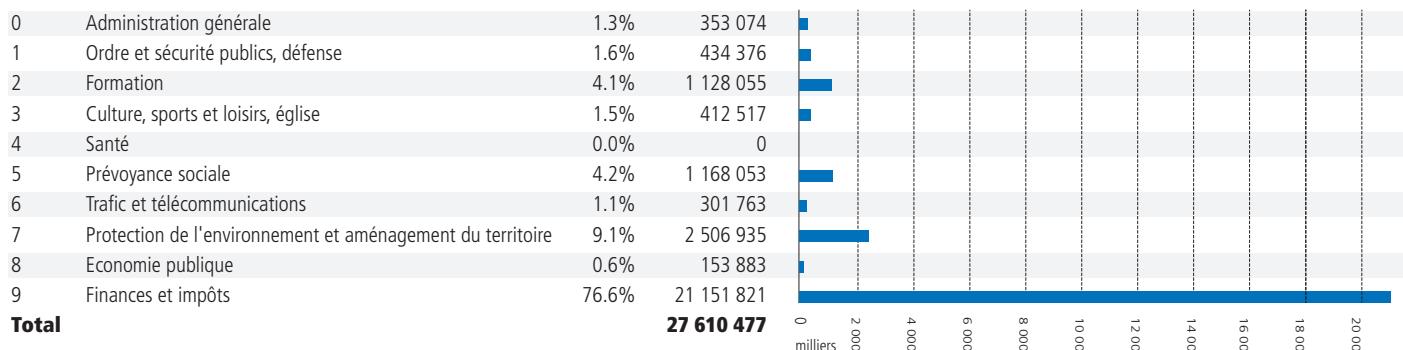
L'arrivée de nouvelles entreprises à Saint-Maurice, grâce au développement des zones industrielles et artisanales, permet d'imaginer un avenir favorable pour la Commune, au niveau fiscal d'une part, mais surtout au niveau du rayonnement de Saint-Maurice dans l'économie régionale.

Graphiques relatifs aux comptes 2024

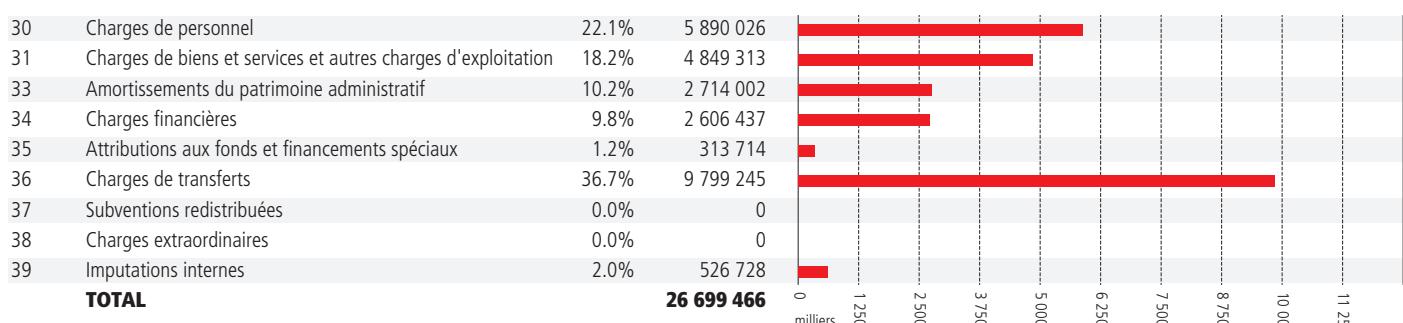
COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES, CHARGES



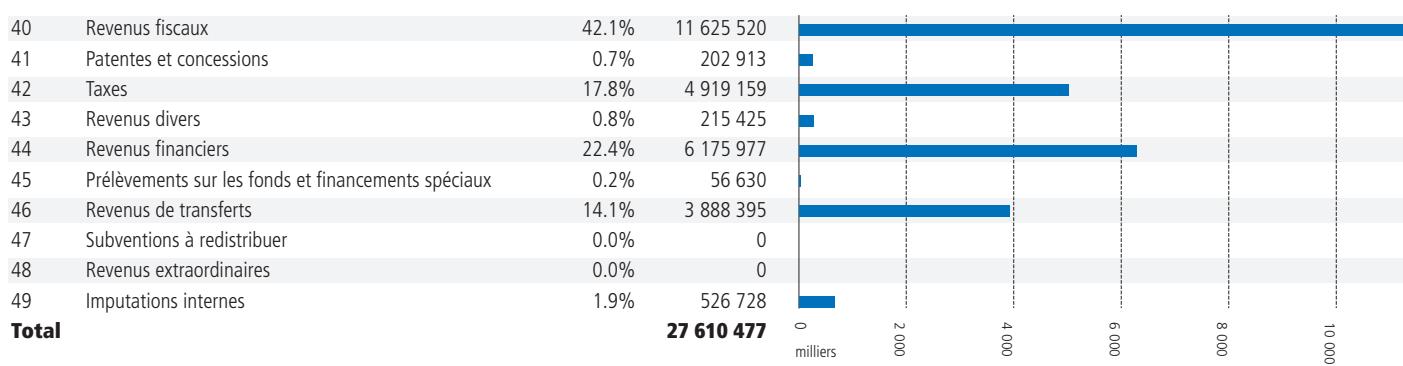
COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES, REVENUS



COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES NATURES, CHARGES



COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES NATURES, REVENUS



4 - Projection financière

Compte tenu des informations précitées, les critères suivants ont été pris en compte lors de la planification 2026-2029 :

- Durant les quatre prochaines années, le taux d'inflation pourrait connaître une légère hausse ;
- Le chômage devrait rester stable durant les quatre prochaines années ;
- L'accroissement de la population est estimé à moins de 1% par an ;
- L'évolution des recettes sera proche, voire identique à celle des charges, sans tenir compte des éléments extraordinaires ;
- Notre commune applique strictement la loi fiscale valaisanne qui ordonne le remboursement des fonds spéciaux (déchets, eau potable, eaux usées) en huit ans. La hausse des taxes dédiées qui en résultera bénéficiera également au ménage ordinaire de la commune ;
- La planification financière ne tient plus compte des recettes engendrées par les ventes immobilières, ces recettes étant extraordinaires et difficiles à planifier.

Planification financière 2025-2029

	2025	2026	2027	2028	2029
Revenus financiers	26 820 400.00	24 565 850.00	25 930 349.00	23 207 740.00	23 452 555.00
Charges financières	20 794 200.00	21 663 450.00	21 211 746.00	21 475 599.00	21 724 144.00
Marge d'autofinancement	6 026 200.00	2 902 400.00	4 718 603.00	1 732 141.00	1 728 411.00
Amortissements comptables	3 383 000.00	3 298 998.00	3 628 000.00	3 856 000.00	3 956 001.00
«Attributions / prélèvements fonds et financements spéciaux»	2 531 800.00	117 900.00	130 000.00	130 000.00	70 000.00
Résultat de l'exercice	111 400.00	- 514 498.00	960 603.00	- 2 253 859.00	- 2 297 590.00

Evolution de la dette 2025-2029

	2025	2026	2027	2028	2029
Marge d'autofinancement	6 026 200.00	2 902 400.00	4 718 603.00	1 732 141.00	1 728 411.00
Investissements nets	10 691 000.00	3 983 000.00	7 358 000.00	5 529 000.00	5 486 000.00
Evolution de la dette (+ = désendettement / - = endettement)	-4 664 800.00	-1 080 600.00	-2 639 397.00	-3 796 859.00	-3 757 589.00
Dette nette en fin d'année	-24 337 885.04	-25 418 485.04	-28 057 882.04	-31 854 741.04	-35 612 330.04

5 - Objectifs guidant la politique du conseil communal

La planification financière des comptes de fonctionnement pour les années à venir laisse entrevoir des résultats déficitaires. Cette situation, malgré une marge d'autofinancement maîtrisée, s'explique par les amortissements comptables automatiques des importants investissements budgétés. La perte des revenus extraordinaires va peser sur les comptes de la Commune de manière importante.

Un nouveau plan de législature (lignes stratégiques et mesures) a été adopté en début de législature. Il peut être consulté sur le site de la Commune à l'adresse suivante : https://www.st-maurice.ch/files/Lignes-strategiques-et-dicasteres-25-28_250211.pdf

Dès l'adoption du budget 2025, le Conseil municipal a nommé une commission « avenir financier » composée du Président, du Secrétaire municipal et du Chef du service « Finances, contributions & promotion économique ». Cette commission a soumis au Conseil ses premières propositions et conclusions dans le cadre de l'élaboration du budget 2026. Un premier train d'économie a pu être adopté dans ce cadre (baisse d'1,8 EPT, première baisse des subventions accordées aux événements). La commission va poursuivre son travail en vue de l'élaboration du budget 2027 en explorant les pistes déjà mises en évidence concernant les comptes de fonctionnement et le bilan qui sont notamment pour les principales :

- Développement d'une vision à 1 an, 5 ans et 10 ans des activités du Dicastère et Service Tourisme, Sports, Culture et Manifestation (principalement de son activité en matière de tourisme et de sport) avec une ligne directrice de réduction importante des coûts (travail en collaboration avec un expert externe) tout en maintenant le plus possible la qualité des services appréciés des agaunois.ses ;

- Mise au concours des travaux de conciergerie pour les bâtiments de l'Ecole primaire et du Centre sportif : cette mesure permettra de comparer les coûts actuels avec les coûts engendrés par une externalisation ;

- Réévaluation de la fortune immobilière au bilan : cette mesure comptable permettrait de baser les bilans comptables de la Commune sur la réalité de la valeur de son parc immobilier ;

- Décision sur les valeurs d'amortissement comptable pour les prochains investissements immobiliers et, surtout, sur les subventions « légales » pour les projets de rénovation/construction du Collège de Saint-Maurice et de construction de la HEP ;

Concernant le compte d'investissements, la commission devra, durant l'année 2026, à nouveau évaluer tous les projets prévus dans la planification financière et leur impact sur les comptes communaux. Dans son rapport 2026, il devra certainement proposer le report, la réévaluation ou simplement l'abandon de certains projets.

Pour terminer, l'application des mesures annoncées ci-dessus et de celles à venir nécessitera la révision et l'aménagement des lignes stratégiques adoptées en début de législature.

Planification des investissements 2025-2028

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL

Dicastère	2026	2027	2028	2029
0 - Administration Générale	60 000	40 000	40 000	170 000
1 - Sécurité Publique	0	0	0	0
2 - Enseignement et formation	45 000	1 425 000	1 225 000	1 225 000
3 - Culture, loisirs & culte	1 233 000	1 103 000	93 000	400 000
4 - Santé	0	0	0	0
5 - Prévoyance sociale	20 000	470 000	0	0
6 - Trafic	1 288 000	2 260 000	596 000	2 081 000
7- Protection et Aménagement	877 000	2 055 000	3 390 000	1 125 000
8 - Economie Publique	0	0	0	0
9 - Finance & Impôts	0	0	0	0
10 - Investissements liés	460 000	185 000	185 000	485 000
Totaux	3 983 000	7 538 000	5 529 000	5 486 000

0 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Administration générale	2026	2027	2028	2029
Réaménagement du périmètre de la Villa				130 000
Tuilerie Villa - Porte automatique PMR	20 000			
Archives communales	25 000	25 000	25 000	25 000
Renouvellement informatique	15 000	15 000	15 000	15 000
Totaux	60 000	40 000	40 000	170 000

1 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

1 - SÉCURITÉ PUBLIQUE	2026	2027	2028	2029
	0	0	0	0

2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2026	2027	2028	2029
Ecole primaire				
Salle de gym école primaire - remplacement chauffage	20 000	200 000		
Informatique des classes	36 000	30 000	30 000	30 000
Subventions cantonales	-11 000	-5 000	-5 000	-5 000
Ecole secondaire II et tertiaires				
Collège + HEP		1 200 000	1 200 000	1 200 000
Totaux	45 000	1 425 000	1 225 000	1 225 000

3 - CULTURE, LOISIRS & CULTE

3 - CULTURE, LOISIRS & CULTE	2026	2027	2028	2029
Centre Sportif				
Incendie - Mise en conformité	50 000	50 000	50 000	50 000
Remplacement ventilation				350 000
Assainissement structurel	60 000			
Expertise et analyse amiante			20 000	
Sport				
Zone sportive Sous-le-Scex	1 000 000	1 000 000		
Zone sportive Sous-le-Scex - report de 2025	200 000			
Participation de tiers (FC Saint-Maurice)	-100 000			
Traitement terrain existant	23 000	23 000	23 000	
Loisirs				
VéloStation		30 000		
Totaux	1 233 000	1 103 000	93 000	400 000

	2026	2027	2028	2029
4 - SANTÉ	0	0	0	0
5 - PRÉVOYANCE SOCIALE	2026	2027	2028	2029
Petite enfance				
Nurserie	20 000	470 000		
Totaux	20 000	470 000	0	0
6 - TRAFIC	2026	2027	2028	2029
Routes communales				
Plan Directeur des routes	250 000	250 000	250 000	250 000
Mise en conformité Lhand - Arrêt de bus			65 000	
Rue Cime de l'est - Quartier St-Laurent	770 000			
Rue Cime de l'est - Subvention	-400 000			
Plateau de la Gare - Achat terrain HEP		600 000		
Plateau de la Gare - nouveau P+R	100 000	2 220 000		
Plateau de la Gare - nouveau P+R - subvention SDM		-1 624 000		
Plateau de la Gare - honoraires architectes paysagistes	50 000			
Mex - Chemin des Epinettes - mur de soutènement			100 000	
Réaménagement Grand-Rue + 2 places	30 000	35 000	35 000	1 700 000
Plantes invasives	20 000	20 000	20 000	20 000
Horodateurs	40 000	40 000		
Honoraires - Règlement parking	18 000			
Parking Collège et Zone Sportive du Scex	300 000			
Voirie				
Equipement du bâtiment Sous-le-Scex		300 000		
Renouvellement parc véhicule		79 000	36 000	21 000
Chemins pédestres				
Passerelle - Norto Barrage	20 000	500 000		
Passerelle - Norto Barrage - Subventions		-350 000		
Chemin d'accès Grotte aux Fées		100 000		
Éclairage public				
Plan Directeur	90 000	90 000	90 000	90 000
Totaux	1 288 000	2 260 000	596 000	2 081 000
7 - PROTECTION ET AMÉNAGEMENT	2026	2027	2028	2029
PDDE				
Réseau d'eau - plan directeur		300 000	300 000	300 000
Conduites eau potable Rue Cime de l'Est	200 000			
Les Cases	17 000			
HEP - Infrastructures		180 000	180 000	180 000
Grand-Rue			175 000	175 000
Interconnexion Réseau Bex-Monthey-Saint-Maurice	30 000	900 000	2 000 000	
Taxes de raccordement	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
PGEE				
Travaux de mise en séparatif - plan directeur		340 000	190 000	190 000
Mise en séparatif - Les Cases	250 000			
Collecteurs EU-EC Rue Cime de l'Est Saint-Laurent	220 000			
HEP - Infrastructures		60 000	60 000	60 000
Grand-Rue		210 000	210 000	
Investissements FuturoStep		115 000	115 000	
Taxes de raccordement	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
PAZ				
Dépenses annuelles	50 000	50 000	50 000	

	2026	2027	2028	2029
Torrents				
St-Barthélémy - Entretien - Dépenses	200 000	200 000	200 000	200 000
St-Barthélémy - Entretien - Subventions	-160 000	-160 000	-160 000	-160 000
St-Barthélémy - Fossé		2 000 000	2 000 000	
St-Barthélémy - Fossé - Subventions		-1 900 000	-1 900 000	
Cimetière				
Réaménagement cimetière	100 000			
Totaux	877 000	2 055 000	3 390 000	1 125 000
8 - ÉCONOMIE PUBLIQUE	2026	2027	2028	2029
	0	0	0	0
9 - FINANCES ET IMPÔTS	2026	2027	2028	2029
	0	0	0	0
INVESTISSEMENTS LIÉS	2026	2027	2028	2029
Etat du Valais				
HEP	55 000			
Secours sanitaires	0	0	0	0
Régimes sociaux	40 000	40 000	40 000	40 000
Routes cantonales	145 000	145 000	145 000	145 000
Routes cantonales - Chemin Epinassey	220 000			
Routes cantonales - Sortie Nord				300 000
Totaux	460 000	185 000	185 000	485 000